Considérations théoriques et éthiques sur la méthodologie de la traduction spécialisée

Tatiana MILLIARESSI
UMR 8163 STL, CNRS & Université Charles de Gaulle Lille III
France

Résumé : Les particularités énonciatives du discours spécialisé ont une répercussion immédiate sur la méthodologie de la traduction. Plusieurs questions de nature linguistique et culturelle (typologiques et contrastives, d'une part, et argumentatives et stylistiques, d'autre part) se posent au traducteur, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de textes de sciences humaines. Des problèmes de déontologie éthique doivent être abordés. Si dans sa recherche infinie de qualité, le traducteur devient co-auteur, il est important de réfléchir sur les limites de la réécriture et sur le statut du traducteur par rapport à la qualité du texte traduit.

Mots-clés : méthodologie de la traduction, déontologie éthique, textes de sciences humaines, réécriture et adaptation.

Abstract: In Specific Purposes Discourse, the particular features of the act of uttering (*énonciation*) have immediate repercussions on the methodology of translation. Therefore, the translator is confronted to different linguistic and cultural questions: typological and contrastive ones on the one hand and argumentative and stylistic ones on the other. When Human Sciences texts are at stake, these matters simply cannot be overlooked. Ethical deontology is a key issue in this respect. If, in his infinite quest for quality, the translator is also a co-author, it becomes essential to give some real thought to the limits of re-writing and to the very status of the translator with respect to the qualitative result of the translated text.

Keywords: methodology of translation, ethical deontology, Human Sciences texts, re-writing and adaptation.

1. Introduction

Les particularités énonciatives du discours spécialisé ont une répercussion immédiate sur la méthodologie de sa traduction puisque la fonction de la traduction spécialisée est informative, contrairement à la traduction littéraire qui, quant à elle, a une fonction esthétique. À l'exception des textes spécialisés des autorités devenues classiques, un texte spécialisé n'a pas le statut sacré d'une œuvre d'art, ni la dimension de temporalité historique d'un texte littéraire.

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

2. Postulat de la nature universelle de la science

Ce rapport au texte spécialisé comme à un outil dans une réflexion scientifique ou dans un usage pratique, est basé, sur un plan théorique, sur le postulat de la nature universelle de la science et de ces concepts, indépendamment de leur mise en forme linguistique. En effet, la nature conceptuelle et non sémantique de la vision scientifique du monde est différente de la vision primitive qui conditionne justement la diversité de l'articulation sémantique opérée par chaque langue. La vision scientifique est à l'origine des classifications conceptuelles établies en terminologie et de la dénomination ontologique et logique en langues naturelles, se reposant sur des nomenclatures binomiales « genre-espèce ». Elle détermine le caractère superposable des éléments de classification dans différentes langues.

Notons que ce caractère superposable ne concerne que les ontologies universelles terminologiques et que la hiérarchisation des concepts perd de son universalité lorsqu'il s'agit des sciences humaines, par exemple en philosophie ou en linguistique. Il n'en reste pas moins que, contrairement à la vision primitive modélisée en langue commune, la vision scientifique conceptualisée en langues de spécialité est basée sur des hiérarchies conceptuelles, soit par l'intermédiaire des ontologies objectives du monde réel, soit par le biais de classifications spéculatives, établies afin d'appréhender le monde de façon rationnelle. Lorsqu'il s'agit des classifications spéculatives, par exemple en sciences humaines, la transposition de ces hiérarchies en langue-cible est basée non sur l'universalité des concepts, mais sur l'universalité des éléments de leur composition.

3. Droit moral du traducteur littéraire et du traducteur spécialisé

Ces caractéristiques de la traduction ont une répercussion sur le droit moral du traducteur protégeant son œuvre et la reconnaissance de son nom. Ce droit moral est différent pour les traducteurs littéraires et les traducteurs techniques. Ainsi, le statut du traducteur en tant qu'auteur second est reconnu pour les textes littéraires. Par exemple, le *Code des usages pour la traduction d'une œuvre de littérature générale* du 17 mars 2012 consigné par l'Association des Traducteurs Littéraires de France (ATLF), reprenant sur ce point le Code de 1993 qu'il annule et remplace, stipule que le traducteur jouit (conformément à l'article L.121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle) du droit au respect de son nom et de son œuvre. Le nom du traducteur doit figurer sur chacun des

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

exemplaires, ainsi que sur tous les documents faisant référence à la publication de sa traduction (catalogue, site de l'éditeur, etc.).

En ce qui concerne les textes scientifiques et techniques, on peut se référera au *Code de Pratique Professionnelle* du Centre régional européen de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT Europe fondée en 1953 à Paris sous les auspices de l'UNESCO). Ce Code de Pratique Professionnelle fixe les droits et obligations fondamentales des traducteurs et des interprètes. Cependant, cette protection des traducteurs concerne prioritairement leurs droits financiers et non, par exemple, le droit moral au respect du nom.

Cette différence en droit moral du traducteur est en rapport avec le type du texte à traduire – littéraire ou spécialisé –, et plus précisément elle est due à une part de ce qu'on appelle en traductologie *intraduisible*, c'est-à-dire spécifique, non universel, qui englobe des référents culturels, des valeurs connotatives, stylistiques et esthétiques du texte. Cette part de l'intraduisible est *importante* dans les textes littéraires esthétiques, en particulier en poésie, lorsque l'on traduit une émotion. Elle est *présente* dans les textes en sciences humaines lorsqu'il s'agit de traduire une compréhension du monde réel par un système d'idées non superposable. Et, enfin, cette part de l'intraduisible est quasiment *absente* des textes scientifiques et techniques qui transmettent une vision superposable de la réalité.

4. Méthodologie de traduction des textes spécialisés

Il est important de distinguer deux types de textes spécialisés :

a) textes à terminologie prioritairement superposable qui se prête à l'unification et à la normalisation avec intervention des organismes internationaux de normalisation, par exemple en sciences naturelles (ISO « Organisation internationale de normalisation », CEI « Commission électronique internationale » ; banques de terminologie : TERMIUM canadien, EURODICAUTOM de l'Union européenne, BTQ « Banque de terminologie du Québec ») ;
b) textes à terminologie spécifique, prioritairement non superposable, par exemple en sciences humaines.

Bien évidemment, la méthodologie de la traduction spécialisée variera en fonction du type de texte spécialisé, néanmoins avec une caractéristique commune aux deux types de textes spécialisés : *la traduction est orientée vers la langue-cible*. C'est pour cette raison que nous apprenons à nos étudiants en Master de Traduction Spécialisée à

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

l'Université Lille III à traduire un texte comme si l'auteur l'avait écrit originellement dans la langue de traduction. Cela nécessite une bonne maîtrise de la langue maternelle et des connaissances rudimentaires dans le domaine de spécialité.

La méthodologie de la traduction spécialisée se fonde donc sur les acquis de la linguistique, d'une part, et sur les disciplines d'application, d'autre part. Cependant, le rapport des priorités entre les deux domaines n'est pas simple à définir. Or il est important pour la définition de la méthodologie de la traduction qui dépend directement de la réponse que chacun donne à la question suivante : *Faut-il être spécialiste dans un domaine du savoir spécifique pour traduire un texte spécialisé appartenant à ce domaine du savoir ?* Par exemple, faut-il être spécialiste en physique pour traduire un texte sur la physique ? Philosophe, pour traduire un texte philosophique ?

La réponse à cette question est toujours révélatrice bien que nuancée. Les traducteurs ne sont pas unanimes. Soit, on considère qu'il n'est pas indispensable d'être spécialiste du domaine concernée pour traduire un texte spécialisé, mais qu'il est important d'avoir des connaissances basiques dans ce domaine. Soit, au contraire, on estime que pour traduire un texte spécialisé, il faut être spécialiste du domaine avec des connaissances et une sensibilité linguistiques.

La formation que nous dispensons en Master Traduction Spécialisée Multilingue à l'Université de Lille III est basée sur l'idée selon laquelle la méthodologie de la traduction spécialisée peut pallier l'insuffisance de connaissances techniques de la part du traducteur spécialisé. La formation en langue étrangère, le développement de la sensibilité en langue maternelle avec l'initiation à la terminologie, les techniques de la recherche documentaire, la maîtrise des outils informatiques s'avèrent suffisants pour assurer une traduction de qualité d'un texte spécialisé. Cependant, si l'on se tourne vers la pratique, la situation est différente dans le domaine des sciences humaines.

5. Traduction en sciences humaines : méthodologie et éthique

Les textes en sciences humaines, contrairement à des textes techniques, sont souvent traduits par des spécialistes de domaines concernés, par exemple des textes philosophiques par des philosophes et des textes linguistiques par des linguistes. On pourrait même dire que plus le système des concepts d'une discipline est conditionnée par une tradition spécifique ou nationale, moins ce système est transposable dans une autre tradition scientifique. En effet, en sciences humaines, il

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

ne s'agit plus de transpositions conceptuelles, mais de transpositions sémantiques. C'est pourquoi les connaissances spécifiques d'un spécialiste sont requises pour établir des passerelles en traduction entre les deux systèmes de conceptualisation.

Et dans ce cas, des problèmes de déontologie éthique doivent être abordés. Si dans sa recherche infinie de qualité, le traducteur-spécialiste du domaine concerné devient co-auteur, puisqu'il présente le contenu du texte à travers le prisme de ses propres connaissances et la tradition à laquelle il adhère dans ce domaine du savoir, nous devons réfléchir aux limites de la réécriture et au statut du traducteur par rapport à la qualité du texte traduit. Où finit la traduction et où commence la réécriture du texte ?

Pour tenter de répondre à cette question, je me réfère à ma propre expérience de traduction de textes linguistiques tirée des deux recueils sur la traduction, sortis aux Presses Universitaires du Septentrion, à savoir : *De la linguistique à la traductologie* (Milliaressi éd. 2011) et *La Traduction : philosophie et tradition* (Berner & Milliaressi éds 2011). Ces deux volumes regroupent des articles sur la traduction d'auteurs français et étrangers traduits en français afin de permettre aux lecteurs francophones de mieux connaître les recherches sur la traduction menées hors de France. En collaboration avec Catherine Boudou, j'ai traduit des textes linguistiques du russe vers le français et j'ai été confrontée aux problèmes d'adaptation des textes des collègues russophones au public français. Non seulement sur le plan de la terminologie, de la transposition et de la reformulation des concepts, mais surtout sur le plan de la restructuration du texte et de la modification de sa structure argumentative.

En effet, l'objectif du traducteur est de « désambiguïser » la lecture d'un texte scientifique tout en conservant sa valeur informative. Or, la structure argumentative du texte d'origine peut dans certains cas constituer un handicap pour sa compréhension en langue d'arrivée. Par exemple, la structure d'un texte argumentatif russe est différente du texte français. Le raisonnement du texte russe est inductif, il commence souvent par une introduction qui amène doucement le lecteur à la problématique choisie et peut paraître au lecteur français hors sujet, le texte n'annonce souvent pas de postulat, le lecteur français ne sait pas où l'auteur veut l'amener : le texte présente un enchaînement logique linéaire de faits où le premier conditionne le deuxième, le troisième découle du deuxième, et le quatrième représente une suite logique du troisième, et ainsi de suite. La réflexion et l'argumentation se construisent de façon inductive, sur le modèle d'un roman policier,

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

lorsque le meurtre est commis, mais on ne sait pas par qui, quand, comment et pourquoi. Au début, on réunit des preuves, et au fur et à mesure de leur apparition, on progresse dans le cheminement vers la conclusion. Cette conclusion et, par conséquent, le postulat, tel le dénouement d'un roman policier, n'est connue qu'à la fin.

Bien entendu, cette présentation peut mettre en difficulté le lecteur français habitué au raisonnement déductif. Tout comme d'autres types d'argumentation auxquels nous nous sommes confrontés dans la rédaction des deux volumes sur la traduction, par exemple l'argumentation des textes scientifiques japonais et chinois qui suit le mouvement d'une spirale où chaque période reprend la précédente mais change de niveau. Il serait dommage si l'article paraissait au lecteur français sans intérêt particulier.

Quelles solutions sont-elles envisageables pour résoudre ce problème au niveau de la traduction ? Faut-il appliquer la stratégie de la théorie du *skopos* de Vermeer basée sur les types de textes de Reiss (Reiss & Vermeer 1984) ? Ainsi, Vermeer affirme que le texte-cible peut différer considérablement du texte-source dans la formulation et la distribution du contenu, dans leurs objectifs respectifs qui conditionnent justement l'arrangement du contenu (Vermeer 1996). Selon lui, toute traduction doit être précédée par une *négociation entre le commanditaire et le traducteur* afin de préciser le but de la traduction et les modalités de sa réalisation.

Cette idée trouve écho dans le *Code des Usages* de l'Association des Traducteurs Littéraires de France qui stipule : « Lorsque la traduction doit respecter des critères particuliers, ces critères sont spécifiés au contrat », par exemple « l'adaptation du style à un certain public » ; « l'adaptation à un format, une collection (ce qui peut entraîner des coupures) » ; « l'adaptation de l'ouvrage à un contexte français. »

Dans le même esprit, le *Code de Pratique Professionnelle* du Centre régional européen de la Fédération Internationale des Traducteurs précise :

> Les traducteurs s'efforceront de satisfaire constamment aux normes de qualité les plus élevées, veillant notamment à garantir la fidélité au sens et au registre, sauf si le donneur d'ouvrage demande expressément de s'en écarter. […] Le traducteur attirera l'attention du donneur d'ouvrage sur les erreurs graves et les ambiguïtés du texte source.

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

Autrement dit, l'auteur doit donner son autorisation au traducteur pour toute sorte de modification. Et si tel est le cas, le traducteur est libre de remanier le texte.

La théorie du *skopos* a été largement critiquée puisqu'elle justifie des motivations commerciales et la censure. Le traducteur-spécialiste du domaine concerné en faisant la rédaction du texte, l'adapte selon ses propres goûts linguistiques et esthétiques. Est-ce que le traducteur a le droit de le faire ?

Dans son article sur la traduction spécialisée, J.-R. Ladmiral pose cette même question : « le traducteur a-t-il le droit d'améliorer le texte ? » Et il répond qu'« il en a le devoir ! car la tâche du traducteur est d'assurer un *service de communication*. » Il évoque deux cas de figure (Ladmiral 2010, 26) :

> Ou bien le texte est mauvais, et le traducteur se doit de l'améliorer – ce peut être la raison qui fera qu'on consultera sa traduction. Ou bien : c'est un texte d'auteur, et la prétention de l'« améliorer » relève de l'inculture.

À mon avis, le traducteur ne peut pas prétendre « améliorer » un texte, mais il peut contribuer à éviter une mauvaise réception de l'informativité du texte original par un lecteur français. Quels sont les moyens dont il dispose et quelles sont les limites à ne pas franchir ?

Un des auteurs que j'ai traduits, la traductrice géorgienne I. Modebadze, a une vision large des limites de l'intervention du traducteur. Elle raconte son expérience de traduction en russe de textes anciens géorgiens lorsqu'elle était confrontée au problème de structure argumentative différente en géorgien et en russe. Le texte scientifique géorgien est, selon I. Modebadze, construit de façon circulaire. L'argumentation en cercle commence par une idée, fait le tour de la question pour arriver à la fin à cette même idée. Pour un locuteur russe ce style semble redondant. I. Modebadze fait la conclusion suivante (2011, 294-295) :

> Pour que le texte-source soit perçu correctement, il est parfois nécessaire de rédiger le texte-cible : intervertir des parties, réunir des paragraphes, etc.
> […] il convient, à mon avis, d'accorder une plus grande liberté au traducteur dans le choix des méthodes et procédés (de la part des auteurs et éditeurs). Dans ce cas, le traducteur devient co-auteur et porte donc une responsabilité partagée avec l'auteur pour la qualité du texte.

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

Je ne partage pas ce point de vue qui me semble trop radical. En effet, malgré la différence de structure argumentative, il est difficile de soutenir la thèse selon laquelle le traducteur est libre de modifier le texte afin d'améliorer sa lecture. Et ceci pour plusieurs raisons : le traducteur n'est pas un co-auteur, il ne partage pas forcément les idées de l'auteur ; ce n'est pas lui qui signe le texte, il ne bénéficie pas de droits d'auteur. À ce sujet, A. Pym (2011) remarque fort justement que ce n'est pas le traducteur qui prend la responsabilité du texte. C'est donc à l'auteur que revient la responsabilité éthique des idées avancées.

Mais si le traducteur n'est pas un co-auteur, mais un auteur second qui ne prend pas en charge les idées du texte original, mais uniquement leur mise en forme linguistique, un autre problème ontologique se pose : *Les idées sont-elles indépendantes de leur mise en forme linguistique ?* Lorsqu'on change de forme, et qu'on pense éclaircir la présentation et le raisonnement, s'agit-il de la traduction ou de l'adaptation, voire la modification du texte ? Jusqu'où on peut aller pour éclaircir le contenu, appuyer les conclusions et même corriger des inexactitudes ?

À mon avis, la forme linguistique n'est pas indépendante du sens. En effet, en changeant de démonstration, on nuance des formulations qui nous semblent trop lâches, on corrige des erreurs, on opte pour un certain type de rigueur scientifique qui peut varier d'une culture à l'autre.

Ce problème apparaît uniquement lorsque le traducteur est spécialiste du domaine. Lorsque ce n'est pas le cas, la question de modification de la structure initiale du texte ne se pose pas puisque le traducteur n'est pas en mesure d'entreprendre des restructurations importantes. J'arrive donc à une conclusion paradoxale : moins le traducteur comprend le texte spécialisé, plus il est fidèle à la lettre.

6. Solutions

Quelle est donc la solution à retenir pour assurer la traduction de qualité de textes en sciences humaines ? La solution que nous avons adaptée dans la traduction des articles linguistiques pour les deux recueils sur la traduction a été d'essayer de garder l'équilibre entre l'originalité de l'argumentation imprégnée de couleur locale et la clarté de la présentation scientifique conditionnée par la culture-cible française. Lorsqu'il s'agissait de la mauvaise réception de l'informativité du texte original par un lecteur français, les traducteurs ont demandé dans certains cas aux auteurs d'apporter des modifications dans la

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

structuration des textes et la mise en valeur de certains types d'information pour désambiguïser sa lecture, autrement dit, d'adapter la structure de leur texte au lecteur français et d'opter pour le raisonnement déductif. Cela implique un contact direct du traducteur avec l'auteur, ce qui n'est pas possible dans l'absolu.

Quant au style individuel de l'auteur, les traducteurs ont essayé de le préserver, mais parfois cette tâche paraissait insurmontable. Par exemple, l'écriture d'Anthony Pym, Australien d'origine, est décontractée, son style peut paraître trop familier et dérouter un lecteur français. En effet, le style parlé dans le domaine scientifique est connoté en France avec un manque de rigueur d'analyse.

Notre première idée était d'adapter le style d'A. Pym à l'écriture française. Cependant, le changement de forme entraîne inévitablement le changement de sens et nous avons dû renoncer à cette idée. Les traducteurs ont préservé son style en le nuançant légèrement.

Dans les deux recueils d'articles consacrés à la traduction, nous avons décidé de faire confiance au lecteur qui devra surmonter les préjugés des différences culturelles pour mieux apprécier le style (individuel et national) dans un discours scientifique.

7. Conclusion

Il est indispensable de distinguer l'adaptation du texte à la culture-cible de sa réécriture. En effet, le traducteur est souvent tenté de réécrire le texte. Il est important de se rappeler que dans ce cas, il ne s'agit plus de traduction, mais de la polémique entre le traducteur et l'auteur, qui peut faire l'objet elle-même d'un texte à part signé dans ce cas par le traducteur en tant qu'auteur. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que les traducteurs publient leurs propres réflexions inspirées des idées des auteurs qu'ils ont traduits (Nicolas Ruwet sur R. Jakobson, Christian Berner sur F. Schleiermacher, Didier Samain sur E. Koschmieder). En effet, après avoir traduit un texte, le traducteur a souvent besoin de donner son propre point de vue sur la question. Cependant, le traducteur doit éviter la *réécriture en traduction* lorsque les parties sont inversées, des exemples rajoutés et des conclusions reformulées, et opter pour la *traduction adaptée* lorsque l'auteur, sur les conseils du traducteur, adapte lui-même son texte et le traducteur nuance le style.

La tâche du traducteur consiste, à mon avis, à trouver la frontière entre la traduction adaptée et la réécriture, sans jamais la franchir, c'est-à-dire à garder l'équilibre entre originalité de l'argumentation imprégnée de couleur locale et clarté de la présentation scientifique conditionnée par la culture-cible.

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)

Références bibliographiques

BERNER, Christian & MILLIARESSI, Tatiana (éds). *La traduction : philosophie et tradition.* Coll. « Philosophie & linguistique ». Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011.

LADMIRAL, Jean-René. « Traduction philosophique et traduction spécialisée, même combat ? ». *Synergies Tunisie : « La traduction des textes spécialisés : retour sur des lieux communs »*, 2010, n° 2 : 11-30. Inès Sfar & Salah Mejri. Tunisie : Revue du GERFLINT : Agence Universitaire de la Francophonie.

MILLIARESSI, Tatiana (éd.). *De la linguistique à la traductologie.* Coll. « Philosophie & linguistique ». Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011.

MILLIARESSI, Tatiana (éd.). *La traduction : philosophie, linguistique et didactique.* Coll. UL3 Travaux et recherches. Villeneuve d'Ascq : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulles – Lille 3, 2009.

REIß, Katharina & Vermeer, Hans J. *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie.* Tübingen: Niemeyer, 1984.

VERMEER, Hans J. *A skopos Theory of Translation (Some Arguments for and against).* Bd 1, Heidelberg: TEXTconTEXT, 1996.

Traductions

MODEBADZE, Irina. « Conceptualisations du monde et traductions en russe des recherches sur la littérature géorgienne ancienne ». Tr. fr. Catherine Boudou & Tatiana Milliaressi. In : Berner & Milliaressi (éds). *La Traduction : philosophie et tradition.* Coll. « Philosophie & linguistique ». Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 283-297.

NESTEROVA, Natal'ja M. « Le problème philosophique de l'Autre et la secondarité du texte traduit ». Tr. fr. Catherine Boudou & Tatiana Milliaressi. In : Berner & Milliaressi (éds). *La Traduction : philosophie et tradition.* Coll. « Philosophie & linguistique », Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 97-112.

MARKOU, Khristina. « L'interprétation de la secondarité de l'information dans les langues bulgare et grecque ». Tr. fr. Catherine Boudou & Tatiana Milliaressi. In : Milliaressi (éd.). *De la linguistique à la traductologie.* Coll. « Philosophie & linguistique ». Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 113-128.

VASIL'EVA, Galina M. « *Faust* de J. W. von Goethe : interprétations et traductions ». Tr. fr. Catherine Boudou & Tatiana Milliaressi. In : Milliaressi (éd.). *De la linguistique à la traductologie.* Coll. « Philosophie & linguistique ». Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 227-249.

BDD-V2219 © 2013 Eurostampa
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:02 UTC)